

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2023

LES SERVICES EXPRESS RÉGIONAUX MÉTROPOLITAINS - (N° 1290)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N° 335

présenté par

M. Vatin

à l'amendement n° 166 de M. Zulesi

ARTICLE 3

Au début de cet amendement, ajouter les quatre alinéas suivants :

« I. – À l'alinéa 3, substituer au mot :

« « nouvelles »

« le mot :

« « ferroviaire » ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.